

Communiqué de presse

6^{ème} étude Randstad Award sur la marque employeur Airbus Group, entreprise préférée des Français(e)s en 2015

Paris, le 26 mars 2015 – *La sixième édition en France des Randstad Awards distingue Airbus Group comme l'entreprise la plus attractive auprès du grand public en 2015. Le groupe industriel présent dans l'aéronautique et le spatial civil et militaire succède à Airbus, sa filiale spécialisée dans l'aviation civile. Parmi les personnes interrogées connaissant Airbus Group, 64 % déclarent vouloir travailler pour l'industriel. Soit la proportion la plus élevée toutes entreprises confondues, selon l'enquête¹ qui mesure la marque employeur perçue des 215 plus grandes entreprises opérant en France. L'Oréal et EDF se classent respectivement deuxième (60 %) et troisième (57 %). Outre le palmarès, l'étude analyse les raisons qui motivent les Français(e)s à rejoindre un employeur plutôt qu'un autre. Comme l'an passé, les sondés plébiscitent avant tout la rémunération. Ce critère arrive en tête avec 68 % des suffrages, en baisse de quatre points par rapport à 2014, devant la sécurité de l'emploi (55 %, - 4 points sur un an) et l'ambiance de travail agréable (54 %, - 4 points sur un an)².*



Randstad Award 2015 : vision et analyse de François Béharel, président du groupe Randstad France

- Airbus Group, L'Oréal et EDF. Le podium de l'édition 2015 des Randstad Awards récompense trois entreprises qui se sont toujours hissées dans le haut du classement des entreprises les plus attractives du pays, signe d'une marque employeur très forte. Une telle performance est le fruit d'un travail inscrit dans la durée et par-là insensible aux soubresauts de la conjoncture. Cette cohérence dans les efforts est indispensable pour faire de la marque employeur un levier de performance lorsque la reprise se dessine.
- Le trio de tête est constitué de trois fleurons français, chacun leader mondial dans son secteur. On peut voir dans ce résultat une forme de fierté exprimée par les sondés, comme un rappel que la France dispose avec ses multinationales d'atouts pour s'imposer dans la mondialisation. Mais ce pied-de-nez au discours décliniste ne doit pas nous faire perdre de vue l'impérieuse nécessité de mener les réformes structurelles dont l'économie française a besoin.
- Comme l'an passé, le salaire est en 2015 le critère le plus important lorsque les Français choisissent un

¹ L'étude Randstad Award a été réalisée entre octobre et décembre 2014 par l'institut ICMA Group sur la base d'une enquête en ligne conduite auprès d'un panel représentatif de la population française constitué de 12 759 personnes âgées de 18 à 65 ans.

² Comme les résultats expriment le pourcentage de répondants ayant choisi un critère – parmi une liste de 17 critères – à n'importe quelle position parmi le Top 5 des critères les plus importants dans le choix d'un employeur, la somme des résultats dépasse 100%.

employeur. Ce choix peut s'interpréter comme une réaction à des politiques salariales que l'environnement économique a placées sous le signe de la modération. Mais peut-il en être autrement ? Dans un contexte marqué par une inflation faible, une compétitivité et des marges qui tardent toujours à se redresser et un chômage en hausse – facteur de faible mobilité sur le marché du travail –, les entreprises ont des marges de manœuvre pour le moins réduites. Seul le retour de la croissance permettra de retrouver des évolutions de salaire plus dynamiques.

- Les critères RH exprimant une dimension collective (les valeurs de l'entreprise, la démarche environnementale et sociale, etc.) se retrouvent de nouveau en queue de classement de cette sixième édition des Randstad Awards, car perçues comme moins immédiatement génératrices d'avantages pour le salarié. Si les sondés ne les jugent pas prioritaires au moment de choisir un employeur, gare cependant à ne pas les négliger. De tels critères participent en effet de l'image véhiculée par l'entreprise. A ce titre, ils témoignent de la vision et du projet d'entreprise formulés par le dirigeant.

Randstad Award : le palmarès 2015

PALMARES GENERAL

- Les grands gagnants, tous secteurs confondus

	Entreprise
1er	AIRBUS GROUP
2ème	L'OREAL
3ème	EDF

- Les lauréats par secteur

Les nominés par secteur	Les lauréats
Commerce-Hôtellerie-Restoration <i>Accor ; Club Med ; Décathlon ; Groupe Fnac ; Marionnaud</i>	GROUPE FNAC
Construction-Energie-Environnement <i>EDF ; GDF Suez ; Suez Environnement ; Veolia Environnement</i>	EDF
Équipementiers et industrie automobile <i>Bosch ; Michelin ; PSA Peugeot Citroën ; Renault ; Toyota</i>	BOSCH
Industrie des biens de consommation et agroalimentaires <i>GlaxoSmithKline (GSK) ; L'Oréal ; LVMH ; Nestlé ; Philips</i>	L'OREAL
Industrie des biens d'équipement et intermédiaires <i>Airbus Group ; Dassault Aviation ; Safran ; Siemens ; Thales</i>	AIRBUS GROUP
Médias <i>Groupe Canal+ ; Groupe France Télévisions ;</i>	GROUPE CANAL +

<i>Groupe M6 ; Groupe NextRadio TV ; Groupe TF1</i>	
Services <i>Crédit Agricole ; Groupe BPCE ; HSBC ; Publicis Groupe</i>	GRUPE BPCE
Conseil et Services IT <i>Bull ; Cap Gemini ; EY ; IBM ; KPMG</i>	IBM
Transport-Logistique <i>Aéroports de Paris ; Bolloré ; La Poste ; RATP ; SNCF</i>	AEROPORTS DE PARIS

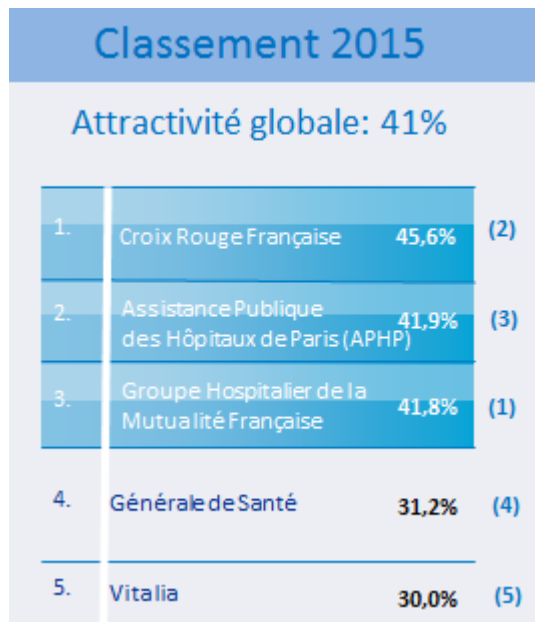
PALMARES SERVICE PUBLIC (MINISTERES)

Nouveau trio gagnant en 2015. Le ministère de l'Enseignement supérieur gagne une place et se hisse cette année en tête du classement. Il précède le ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, qui signe une des plus belles progressions en gagnant six places. Le ministère de la Culture et de la Communication, lauréat l'an passé, conserve sa place sur le podium. **A noter, cette année comme les deux années précédentes, les ministères du Top 3 ont tous une femme à leur tête.**

Classement 2015			
Attractivité globale: 52%			
1.	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	60,9%	(2)
2.	Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme	58,9%	(8)
3.	Ministère de la Culture et de la Communication	58,3%	(1)
4.	Ministère des Outre-mer	55,1%	(9)
5.	Ministère des Affaires Etrangères	54,6%	(5)
6.	Ministère de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique	53,5%	(11)
7.	Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative	52,5%	(3)
8.	Ministère des Affaires sociales et de la Santé	52,0%	(12)
9.	Ministère des Droits des femmes	51,9%	(7)
10.	Ministère de la Défense	51,8%	(6)
11.	Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social	50,4%	(10)
12.	Ministère du Commerce Extérieur	50,2%	(16)
13.	Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	50,2%	(18)
14.	Ministère de l'Intérieur	50,2%	(15)
15.	Ministère de la Justice	49,7%	(19)
16.	Ministère de l'Egalité des territoires et du Logement	48,8%	(14)
17.	Ministère de l'Economie et des Finances	48,0%	(13)
18.	Ministère de l'Education Nationale	46,8%	(17)
19.	Ministère du Redressement productif	43,9%	(20)

Entre parenthèses : classement de l'année dernière

PALMARES SANTE

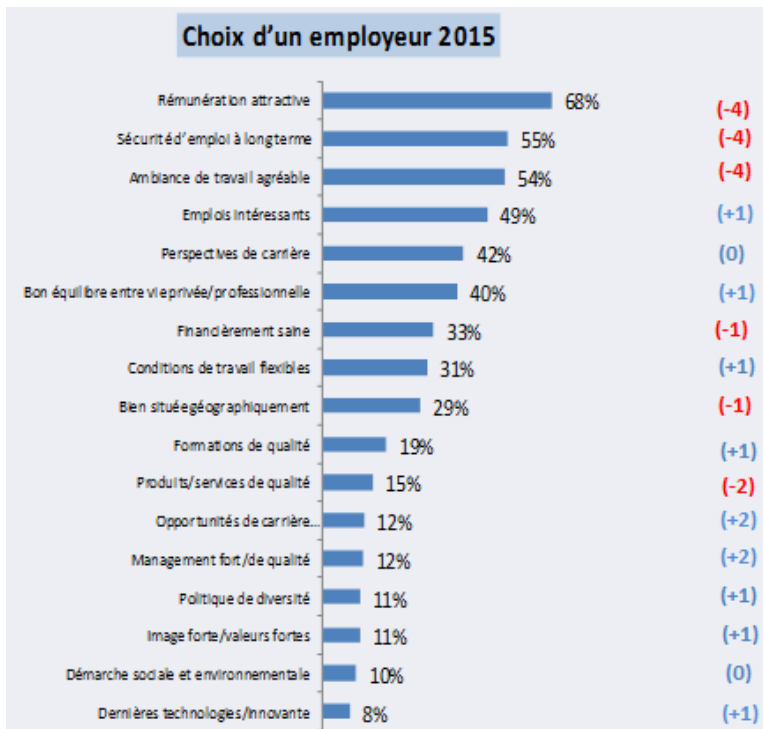


La Croix Rouge française remporte pour la première fois le Randstad Award de la santé. Etablissement de santé le plus attractif en 2015, il devance l'AP-HP et le Groupe Hospitalier de la Mutualité Française (GHMF), le lauréat des deux dernières éditions.

Le salaire cristallise les attentes des sondés

Les critères de choix d'un employeur en 2015

évolution 2015/2014 entre parenthèses



Après trois années consécutives de quasi-stagnation, la croissance devrait selon les prévisions enregistrer une progression de 1 % en France. Cette embellie de la conjoncture hexagonale a pour toile de fond le retour de la croissance en Europe. Dans ce contexte, les résultats des Randstad Awards 2015 semblent se faire l'écho de l'espoir suscité par une conjoncture certes modeste, mais orientée à la hausse. En effet, aux yeux du grand public, le choix d'un employeur – public ou privé – se fera cette année d'abord au regard de sa capacité à proposer une « rémunération attractive ». Ce critère enregistre un score de 68 %, soit une progression de quatre points par rapport à l'étude 2014.

Les deux facteurs de choix les plus fréquemment cités sont ensuite la « sécurité de l'emploi à long-terme » et l'« ambiance de travail agréable ». Ces deux critères accusent également un repli de quatre points sur un an.

Comme les années précédentes, les critères RH collectifs, tels que l'« image et les valeurs de l'employeur », sa « politique de diversité », sa « démarche sociale et environnementale », ferment la marche du classement. Ils ne sont pas jugés comme déterminants au moment de choisir un employeur. Les priorités des Français(e)s sont claires : le salaire et garder et/ou trouver du travail.

Public, privé, santé : l'attractivité des employeurs passée au crible

Le deuxième volet de l'étude Randstad Award se penche sur la manière dont le grand public perçoit l'attractivité des entreprises privées, des ministères et des institutions de la santé. En d'autres termes : quels sont leurs atouts respectifs? En plus de permettre la comparaison, cette partie vise aussi à mettre au jour d'éventuels décalages entre les attentes du grand public et la réalité telle qu'il la perçoit.

Le top 5 des critères d'attractivité les plus communément associés aux employeurs des secteurs donnés

Top 5	Entreprises (34 %)*	Ministères (52 %)	Santé (42 %)
1^{er} critère	<i>Financièrement saine</i>	<i>Sécurité de l'emploi</i>	<i>Emplois intéressants</i>
2^{ème} critère	<i>Perspectives de carrières</i>	<i>Emplois intéressants</i>	<i>Démarche sociale et environnementale</i>
3^{ème} critère	<i>Management fort / de qualité</i>	<i>Perspectives de carrières</i>	<i>Formations de qualité</i>
4^{ème} critère	<i>Emplois intéressants</i>	<i>Financièrement saine</i>	<i>Sécurité de l'emploi</i>
5^{ème} critère	<i>Formations de qualité</i>	<i>Rémunération attractive</i>	<i>Financièrement saine</i>

* Le chiffre entre parenthèses correspond à l'attractivité globale de la catégorie d'employeur donnée (la part des personnes interrogées qui répondent favorablement à la question : souhaitez-vous travailler pour une entreprise ? Un ministère ? Un établissement de santé ?).

L'année dernière, l'attractivité des entreprises en France avait enregistré un bond inattendu, passant de 29 % en 2013 à 35 % en 2014 (+ 6 points). Cette progression pouvait être interprétée comme le signe que les Français, longtemps réputés hostiles au monde de l'entreprise, avaient changé, estimant peut-être que les entreprises avaient un rôle essentiel pour relancer l'économie et créer des emplois. Dans ce contexte, le résultat 2015 de l'attractivité des entreprises, à 34 %, signale une consolidation du bon score de 2015.

S'agissant des critères que les sondés associent au privé, la nouveauté réside non dans leur classement, identique à celui de l'an passé, mais dans leur recul généralisé. L'élément constitutif de l'entreprise aux yeux du grand public, la santé financière, est ainsi en baisse de quatre points, passant de 45 % en 2014 à 41 % en 2015. C'est la baisse la plus importante, signe d'une inquiétude

sur la capacité des entreprises à résister à une crise qui dure. Les « perspectives de carrière » et le « management fort », respectivement en deuxième et troisième position du classement, sont les deux autres critères qui baissent le plus fortement cette année (- 3 points chacun).

Les « emplois intéressants » constituent, avec les « formations de qualité », les autres éléments distinctifs des grandes entreprises du secteur privé, pour un tiers des personnes interrogées.

La prédominance, cette année encore, de la « santé financière », des « perspectives de carrière » et du « management fort » en tête de classement montre que les Français(e) perçoivent l'entreprise comme un acteur avant tout économique, axé sur ses performances financières. Dans leur esprit, les préoccupations de salaires, de chômage et de bien-être, qui occupent le Top 3 de leurs préoccupations,

restent encore nettement relégués au second plan des problématiques de l'entreprise.

Les ministères, champions de l'attractivité

Toujours aussi populaires, les ministères bénéficient d'une attractivité dont le socle repose sur des valeurs intangibles, qui ne varient pas selon les cycles économiques. Il s'agit notamment des valeurs d'égalité et d'intérêt général, inhérentes à leurs missions de service public.

Cet atout indéniable pour attirer les talents pourrait être mis au service de leur capacité à recruter parmi les plus jeunes. Les ministères enregistrent leurs taux d'attractivité les plus faibles auprès de deux catégories stratégiques : les plus jeunes, c'est-à-dire les 18 - 24 ans (42 %), et les plus diplômés, soit celles et ceux dont le niveau d'études est supérieur à Bac +5 (44 %). Ces scores doivent inciter les ministères à développer leur marque employeur auprès de ces populations en appui sur les nouveaux outils, numériques notamment. L'enjeu est ni plus ni moins de préserver leur capacité à attirer les jeunes diplômés à l'heure où les départs à la retraite vont aller croissant et les recrutements devenir plus contraints sous l'effet des options budgétaires.

Autre point saillant de ce volet des Randstad Awards, la comparaison public – privé. Parmi les cinq critères qui, selon le grand public, déterminent leur attractivité respective, les entreprises et les ministères en partagent trois : tous deux sont perçus comme étant « financièrement sains », offrant des « emplois intéressants » et des « formations de qualité » avec, à la clé, des « perspectives de carrière ». Ces similitudes, qui valaient déjà en 2013 et en 2014, confortent la thèse d'un effritement de la barrière qui a longtemps prévalu entre deux secteurs souvent opposés dans le discours commun. Les personnes interrogées perçoivent les ministères et avec eux, l'ensemble du service public, comme une alternative pleine et entière à une carrière dans le privé. Conclusion, en termes RH, la dichotomie public/privé est sans doute plus perméable que par le passé.

La santé séduit les plus diplômés

La santé perd plusieurs places cette année dans le classement des secteurs les plus attractifs: elle chute à la 9^{ème} position (6^{ème} position en 2014) avec 41 % d'attractivité. Même si l'ensemble des critères RH du secteur accuse une forte baisse en 2015, on constate que la santé conserve néanmoins de nombreux atouts aux yeux du grand public en étant bien positionné sur sept critères sur dix, au-dessus de la moyenne nationale – dont la « démarche sociale et environnementale » qui, à 41 %, signe encore une fois la meilleure performance sectorielle. En revanche, le secteur accuse toujours un déficit par rapport au national sur trois critères (« santé financière » ; « rémunération attractive » et « management fort »).

Les critères RH relatifs à la santé enregistrent une baisse entre 3 et 7 points cette année. Le secteur est en perte d'image auprès de la plupart des segments interrogés, notamment auprès des femmes chez qui il est moins attractif cette année: 44% (48% l'année dernière).

La population des femmes est celle auprès de laquelle il reste néanmoins le plus populaire (6^{ème} meilleur score d'attractivité), avec la catégorie des salariés les plus diplômés (5^{ème} score). Les hommes souhaitent également y travailler mais dans des proportions beaucoup moins importantes, privilégiant nettement d'autres secteurs avant lui, comme l'aéronautique, les Ministères, l'énergie – environnement, les médias... : 38 %.

L'attractivité du secteur s'améliore légèrement auprès des 18-24 ans (45 %) cette année. Alors que c'est historiquement un segment qui n'était pas attiré par ce secteur, les écarts entre cette population et les autres catégories d'âge n'ont cessé de se réduire depuis les trois dernières années.

Le secteur se situe actuellement en 6^{ème} position, en score d'attractivité, derrière les secteurs de l'aéronautique, des médias, du conseil IT ou l'industrie des biens de consommation. A contrario, la tendance s'est inversée dans les autres catégories d'âge, chez qui la santé a perdu en attractivité et se situe en moyenne entre la 9^{ème} et la 12^{ème} position.

Quelques mots sur l'étude

En 2000, Randstad s'est associé à l'institut d'études indépendant **ICMA Group** pour lancer le premier Randstad Award en Belgique et mesurer la marque employeur de 50 entreprises locales. Quatorze années plus tard, l'enquête s'est élargie à **227 000 personnes** réparties dans **23 pays** dans le monde.

Cette année, en France, **12 759 salariés potentiels** (salariés, chercheurs d'emploi, étudiants, femmes au foyer ou retraités) âgés de 18 à 65 ans ont évalué **215 employeurs clés** lors d'une enquête en ligne réalisée entre octobre 2014 et décembre 2014.

Il a été demandé aux sondés d'identifier les employeurs qu'ils connaissent, d'indiquer s'ils souhaiteraient travailler pour eux et d'évaluer leur attractivité selon **10 facteurs clés** - correspondant à des critères RH considérés comme primordiaux par les Français-es dans le choix d'un employeur :

- Ambiance de travail
- Démarche sociale et environnementale
- Equilibre entre vie privée et vie professionnelle
- Financièrement saine
- Intérêt du poste
- Qualités des formations
- Perspectives de carrière
- Qualité du management
- Rémunération attractive
- Sécurité de l'emploi

Les employeurs sont sélectionnés sur la base de deux critères : leur effectif en France (**+ 3000 salariés**) et leur présence nationale. Ils ne peuvent postuler eux-mêmes, ni demander à figurer dans cette étude. Les gagnants sont sélectionnés uniquement sur la base de leur attractivité relative en tant qu'employeur.

L'attractivité relative correspond à la part des personnes qui souhaiteraient travailler pour un employeur *qu'ils connaissent*. Cette étude ne prend donc pas en compte l'effet notoriété de l'entreprise puisque seules les personnes déclarant connaître une entreprise donnée évaluent son attractivité. **Essentiel pour le prix**, ce critère permet de gommer l'avantage en termes de notoriété que les entreprises plus connues pourraient avoir par rapport aux autres.

Retrouvez les Randstad Awards sur : <http://www.lesrencontresrandstad.fr>

A propos du Groupe Randstad France

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2014 un chiffre d'affaires de 2,73 milliards d'euros. En 2014, le groupe (3 600 collaborateurs-trices) aura délégué chaque semaine 58 000 collaborateurs intérimaires et recruté 21 000 professionnels, en s'appuyant sur son réseau national et local de 750 agences et bureaux.

Randstad, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

En savoir plus : www.grouperandstad.fr /  @GroupRandstadFR

Découvrez RE.SOURCES, la plateforme créée à l'initiative du Groupe Randstad France qui décrypte les tendances liées au marché de l'emploi en s'appuyant sur des données et des statistiques.
<http://resources.grouperandstad.fr>

Contacts Presse

Groupe Randstad France
Direction de la Communication
01 41 62 22 10
Sophie Durand – 06 37 86 44 00
sophie.durand@randstad.fr
Sébastien Buffet – 06 01 35 25 39
sebastien.buffet@randstad.fr

DGM
01 40 70 11 89
Sonia Fellmann / Christian D'Oléon
nathalie@dgm-conseil.fr